

LE TERMITE



LE TERMITE

1) Comment reconnaît-on un termite ?

De façon naturelle, les termites habitent dans le sol des zones boisées.

Au contraire des fourmis, le thorax et l'abdomen des termites ne sont pas séparés par un isthme (la taille de guêpe).

Suivant la caste à laquelle ils appartiennent, leur aspect extérieur est différent.

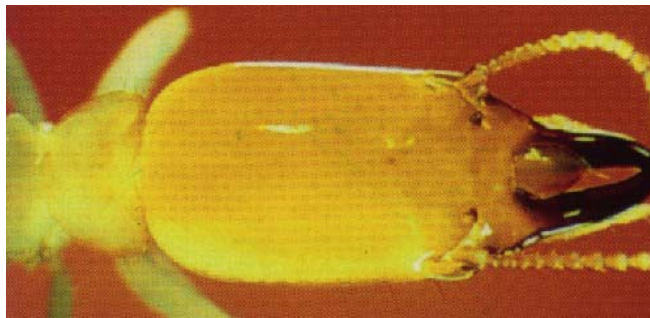
Les plus nombreux, ceux que l'on rencontre le plus souvent sont :

les ouvriers, sont blancs, mesurent de 4 à 6 mm, n'ont pas d'ailes et sont aveugles.

Ce sont eux qui construisent avec de la terre les cordonnets qui leur servent pour se déplacer à l'abri de l'air extérieur et de la lumière dont ils ont horreur.

Pour assurer les besoins alimentaires de l'ensemble de la population, ils vont récolter l'eau et la cellulose qui leur sont indispensables. Après avoir ingurgité cette nourriture, ils la ramènent dans la termitière située dans le sol et la restituent aux autres individus.

Les soldats sont blancs, mesurent de 8 à 10 mm, n'ont pas d'ailes. Ils se distinguent par leur tête allongée marron foncé.



Ils ont pour mission de défendre la colonie contre leurs ennemis : les fourmis et les araignées.

Les reproducteurs assurent la pérennité de la colonie, et si l'environnement le permet, son extension en augmentant le nombre de ses individus. Il existe deux types de reproducteurs :

➤ **Les termites ailés ou reproducteurs primaires** sont noirs, ils mesurent de 8 à 10 mm sans les ailes. Ils possèdent quatre ailes de même longueur qu'ils perdent rapidement. Ils ont des yeux fonctionnels.



Les reproducteurs primaires perdent leurs ailes après essaimage.

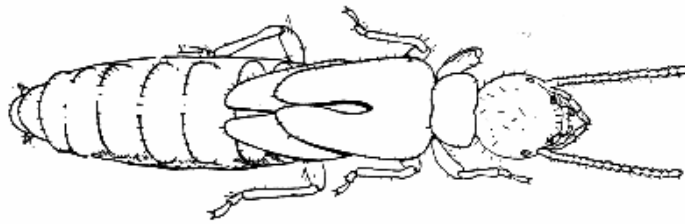
LE TERMITE

1) Comment reconnaît-on un termite ? (suite)

Ils apparaissent en nombre plus ou moins important lors des essaimages. Certains vont s'accoupler et former une nouvelle colonie, ils formeront le couple royal, mais la majorité d'entre eux vont mourir. Leurs chances de trouver l'emplacement idéal du nid et d'échapper aux ennemis sont très faibles.

➤ **Les reproducteurs secondaires** sont marron clair, mesurent de 8 à 10 mm, n'ont pas d'ailes.

Elles se tiennent prêtes à se substituer aux reproducteurs primaires en cas de besoin :



→ par bouturage : lorsqu'un groupe d'une centaine de termites se retrouve isolé par rapport au reste de la colonie, les **reproducteurs secondaires** vont créer une nouvelle colonie. C'est, par exemple, ce qui arrive lorsque des matériaux d'anciennes constructions termitées ou des bois contaminés sont mis en décharge ou entreposés comme bois de chauffage.

→ par extension de la colonie : lorsque les termites cherchent à occuper un espace de plus en plus étendu. Les **reproducteurs secondaires** vont alors entrer en fonction et opérer une scission à partir de la colonie initiale.

2) Comment les voir dans mon jardin ?

Les essaimages sont souvent le premier signe de présence des termites.

On observe l'envol de dizaines d'individus de couleur foncée, sortant d'une fente dans un mur ou de derrière une plinthe. Ce sont les reproducteurs primaires.

Ils sont très attirés par la lumière.

Leurs ailes sont fragiles, ils les perdent rapidement et ne franchissent souvent que quelques mètres.

Parfois on ne retrouve que les ailes qui sont tombées.

Les termites ouvriers se déplacent normalement à l'abri de l'air et de la lumière, ils sont donc très difficiles à voir.

Comme ils viennent du sol, il faut d'abord chercher leur présence dans les parties en bois au contact du sol ou des murs.

Un indice assez fréquent est la présence de cordonnets qu'ils ont construit sur les obstacles qu'ils ne peuvent pas traverser : les murs ou les façades.

On peut aussi voir les ouvriers en soulevant une pièce de bois suspecte ou en arrachant l'écorce d'une souche d'arbre dans le jardin.

Si vous décelez la présence des termites réalisez le traitement adapté à votre situation ou consultez un spécialiste.

LE TERMITE

3) Quelles précautions prendre pour éviter une contamination en zone termitée ?

Les termites se nourrissent de **cellulose**. Celle-ci se trouve dans le bois, mais aussi dans le carton, le papier, le coton.

Pour ne pas attirer les termites s'ils sont présents dans le voisinage, il faut éviter les accumulations de matériaux contenant de la **cellulose** dans la maison et dans sa proximité immédiate.

Il faut éliminer des environs de la construction tous les débris de bois, les souches d'arbres morts, les tas de bois de chauffage et les cartons.

La pose de structures en bois sur les murs telles que les treillis, ainsi que les plates-bandes le long des murs sont fortement déconseillés, surtout si la terre est recouverte d'une couche de morceaux d'écorce de pin.

Les sources d'**humidité** dans la construction sont également favorables aux termites.

Il faut donc entretenir une bonne **hygiène** du bâtiment, traquer les **fuites** d'eau, les **infiltrations** et les **remontées capillaires** dans les murs.

4) Comment prévenir une infestation de termite dans ma maison ?

Les termites attirés par les sources de cellulose présentes dans votre maison vont utiliser tous les points faibles de la construction pour passer.

Comme ils viennent du sol, il faut d'abord chercher leurs passages dans les parties en bois au contact du sol ou dans les fondations.

Les termites ne traversent pas le béton, mais utilisent les fissures et les joints de dilatation. Ils peuvent passer par des trous de la taille d'une mine de crayon.

Si vous décelez la présence de termites, à l'intérieur de votre habitation, faites appel à un spécialiste pour un traitement curatif.

5) Les produits de traitement et les personnes ?

La toxicité des produits de traitement est un élément majeur pris en compte dans la mise au point des produits de traitement **XYLOPHENE**.

Les consignes de sécurité et les précautions à prendre par l'occupant des locaux traités immédiatement après l'application et par l'applicateur des produits sont indiquées par le fabricant sur les emballages et les fiches de données de sécurité.

LE TERMITE

5) Les produits de traitement et les personnes ? (suite)

Lorsque le délai nécessaire au séchage et à la fixation des produits s'est écoulé, et en tenant compte du fait que les produits sont soustraits au contact des occupants par incorporation dans le sol, les murs et les bois, toutes les précautions sont prises pour que le traitement ne puisse pas nuire à la santé des personnes.

6) Les produits de traitement et l'environnement ?

Le choix des principes actifs tient compte également de l'éventuel impact des produits sur l'environnement.

Ainsi les principes actifs sont sélectionnés pour leur capacité à rester immobiles à l'endroit précis où ils ont été appliqués, sols, murs et bois, ils sont par exemple pratiquement insolubles dans l'eau.

Néanmoins, le rôle de la personne qui effectue le traitement est d'adapter ses méthodes d'application aux conditions particulières qu'il rencontre pour chaque configuration de construction.

Il doit de plus dans le cas d'un traitement des sols vérifier auprès de la mairie la présence de nappes phréatiques, et consulter un spécialiste dans l'affirmatif.

Il peut ainsi exister des cas où le traitement avec des produits chimiques est impossible sans risque pour l'environnement.

Pour toutes informations complémentaires ou supplémentaires appelez notre Service Conseil au : 01.56.84.03.95

PPG AC FRANCE